

N°148












Janvier 2022

La Lettre de Bricon



Bulletin communal de liaison et d'informations

MEMENTO PRATIQUE

	Gendarmerie	03.25.32.90.16
	Pompiers	18
	SAMU	15
	Cabinet Médical Châteauvillain	03.25.32.95.50
	Groupe scolaire	03.25.31.09.82
	Centre de loisirs, cantine	03.25.31.08.74
	Médiathèque	09.64.45.07.03
	SDED 52	03.25.35.09.29
	Trésorerie de Châteauvillain	03.25.32.90.34
	CC3F	03.25.01.38.53
	Adresse mail : cc3f@wanadoo.fr	
	Site internet : http://communaute decommunes des 3 forets.com	
	Mairie Bricon	03.25.03.01.92
	Adresse mail : bricon.mairie@wanadoo.fr	
	Site internet : http://mairie-bricon.fr	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BRICON

- Lundi de 17h à 18h30
- Mardi de 10h30 à 12h
- Jeudi de 17h à 19h

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

La pandémie de COVID avec tous ses variants est une épreuve à laquelle nous devons continuer à faire face. Je vous invite donc tous à suivre les recommandations du gouvernement afin de vous protéger et de protéger les autres face à la maladie.

Malgré ce contexte, nous espérons que votre année sur la commune a comporté de nombreux moments de joie et de détente. Nous n'avons pu organiser que quelques événements qui nous ont permis de nous retrouver et de partager de vrais instants de plaisir : la cérémonie du 11 novembre...

Les projets ont pu démarrer ou redémarrer dans notre commune. En décembre la réouverture du magasin Proxi : cela faisait quelque temps que les Briconnais attendaient ce service et c'est désormais chose faite. La municipalité tient à adresser ses plus sincères félicitations à Aymerick pour avoir su relever le challenge. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite. Nous avons aussi procédé à la réfection du monument aux Morts et nous espérons que les travaux seront finis pour mars. Nous avons aussi terminé en décembre l'étude de travaux sur le réseau d'assainissement avec le bureau d'étude BEREST et le Conseil Départemental, lancé l'étude sur le ruissellement en partenariat avec la CC3F suite aux deux catastrophes naturelles que nous avons subies sur la commune. La municipalité a aussi engagé une phase d'achat foncier, non finalisée à ce jour, à proximité de l'école, des travaux sur les toitures de certains bâtiments ont été réalisés, d'autres travaux ont pris du retard et seront finalisés en 2022.

Nous avons aussi clôturé le dossier de la caserne de pompiers avec une cession au SDIS et le versement par celui-ci d'une subvention d'équipement en compensation.

Du côté des projets pour 2022, nous avons commencé l'année, le 21 janvier, par le lacement d'appel d'offres pour les travaux sur le réseau d'assainissement sur le domaine public et privé. La prochaine étape de ce dossier sera le 25 février, date de remise des offres et le commencement des travaux : le dessous avant le dessus.

Nous réaliserons des travaux d'éclairage public avec une amélioration des points noirs ruelle des Tilleuls et rue de Verdun, finaliserons les travaux au monument aux Morts, l'accessibilité de la mairie, le projet de réhabilitation de l'ancienne école maternelle sera étudié pour un démarrage en 2022. Le projet de la Micro Crèche géré et financé par la communauté de communes des 3 Forêts avance aussi à grands pas et verra la construction de celle-ci à côté du groupe scolaire. Nous devons aussi prendre en compte le résultat de l'étude de ruissellement et planifier un programme de travaux, prévoir aussi pour les prochaines années des travaux d'aménagements de voirie.

Chères habitantes, chers habitants, Mesdames et Messieurs, l'écrivain François Cavanna a écrit

« Il n'est si longue épreuve qui ne touche à sa fin. »

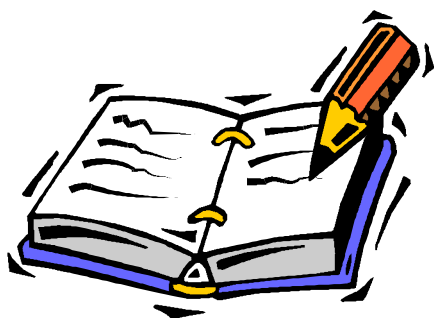
Peut-être aurons-nous encore des hauts et des bas en 2022, aussi je vous demande d'être prudents. J'espère que nous pourrons enfin voir la fin de cette terrible épreuve.

Je vous souhaite à tous, du fond du cœur, une bonne santé, un bel épanouissement personnel et professionnel ainsi que des moments de joie en famille, entre amis au sein de notre commune!

Bonne année 2022!

Le Maire

Franck DUHOUX



Infos pratiques

PanneauPocket

Vous souhaitez vous tenir informé de tous les événements importants ayant lieu sur le territoire de la commune ? Rien de plus facile avec l'application pour smartphone

PanneauPocket. C'est simple et c'est gratuit. De nombreux Briconnais l'utilisent déjà. Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux

Pour construire, agrandir, rénover ou simplement édifier une clôture, un permis ou une déclaration est le plus souvent nécessaire.

Je respecte le contenu de l'arrêté qui m'a été délivré.

Je n'empiète pas sur le domaine public sans y être autorisé



Architecte des Bâtiments de France

Extraits d'un courrier adressé à la mairie par madame l'architecte des Bâtiments de France le 2 décembre 2021

Objet: rappel sur l'organisation et le rôle des missions de l'Architecte des bâtiments de France pour le département de la Haute-Marne.

Le département de la Haute-Marne peut s'enorgueillir d'un patrimoine riche et conséquent, regroupant 430 édifices classés ou inscrits répartis sur tout le territoire.

(...)

Il apparaît donc essentiel et indispensable de mener une politique commune de protection et de valorisation de ces patrimoines nombreux et précieux, lesquels représentent un véritable levier économique pour toutes nos communes.

(...)

L'exercice de la mission de l'Architecte des bâtiments de France s'inscrit parfaitement dans cette démarche de conservation et de valorisation. C'est au quotidien que celui-ci travaille avec les communes et les pétitionnaires, pour amener un projet de qualité respectueux du bâti traditionnel, de son environnement et du cadre dans lequel ce projet s'inscrit.

(...)

La mission de l'ABF, si elle peut paraître contraignante, n'a pour seul but que de valoriser l'économie et les paysages qui forment les villages de la Haute-Marne. C'est au travers de cet exercice d'architecture et d'insertion des projets que ceux-ci pourront trouver la meilleure issue de reconquête ou de restauration.

Il est indispensable de rappeler aux administrés toute l'importance qu'il y a à rencontrer l'ABF en amont des projets, soit au cours de ses déplacements, soit en rendez-vous au service de l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine, UDAP, à Chaumont. Il convient a contrario d'éviter le plus possible de déposer des demandes d'autorisation de travaux sans en avoir discuté au préalable avec l'ABF.

C'est au cours de ces échanges que les projets présentés trouveront presque à chaque fois une issue favorable grâce aux conseils et recommandations qui pourront être apportés aux porteurs de projet. (...)

Je vous précise enfin que, parallèlement, les services du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement, CAEU, situés à Chaumont reçoivent sur rendez-vous les porteurs de projet afin de les aider dans la réflexion et le dépôt de leur dossier. Ce conseil inter-agit avec les services de l'ABF et représente un véritable soutien dans l'exercice de la mission. Ce service de conseil est un service gratuit, destiné aussi bien aux communes qu'aux administrés.

Recensement

Le recensement INSEE de la population de notre commune est en cours. Nous vous rappelons que répondre au questionnaire, une démarche somme toute rapide, est obligatoire. A ceux qui ne l'auraient pas fait par Internet, nous demandons de réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur, madame Elizabeth Déchanet.

L'Europe

Bonjour à tous, nous n'avons pas pu y échapper. Le covid nous a attrapés. Pour cela, nous avons du fermer pour ne pas propager la maladie, mais rassurez vous nous allons bien, nous nous reposons et nous sommes prêts à vous accueillir dès que nous ne serons plus contagieux.

La première annonce est le départ en retraite de Nadine, ma maman le 31 janvier, elle ne vous servira plus le café le matin mais elle a promis de revenir pour vous voir et peut-être boira-t-elle le café avec vous.

Cette fin d'année s'est achevée avec un repas des aînés encore un peu différent (crise sanitaire oblige). J'espère que vous avez apprécié le menu avec un plateau repas à réchauffer ou un coffret gourmand du terroir.

Cette année, nous ferons notre menu de Saint-Valentin au restaurant. Il sera servi le samedi 12 au soir, et le lundi 14 au soir à emporter. Les places sont limitées, réservez vite. Voici les menus au choix Coup de Foudre ou Tendre Passion.

*-Bulles d'amour et ses amuses pupilles
torchon*
-Conchigialtis farcis aux saumons
-Julienne de légumes, sabayon, champagne

-Foie gras mi-cuit maison au
*-Pavé de filet de bœuf flambé au
cognac et son jus réduit*
ou
*-Escapade de poissons crème
d'asperges vertes*
*(brochette de crevettes, filet de
rouget, rôti de lotte au lard)*

Assiette de fromages affinés

Ou

Aumônière de Langres chaud

Romantique Passion chocolat intense

En attendant, je vous rappelle que vous pouvez trouver chez nous des plats traiteurs à emporter, des burgers le week-end, du pain et des viennoiseries. Nous réalisons aussi les changements de cartes grises, nous proposons tous les services de la poste. et retrait d'argent pour les clients Crédit agricole

Venez découvrir nos produits du terroir, et des coffrets cadeaux sur demande.

Nous vous rappelons que nous sommes Paiement de proximité, c'est à dire que vous pouvez payer chez nous vos factures du trésor public. Rien de plus simple: apportez votre quittance avec le QRcode et votre règlement en espèces ou carte bleue et on s'occupe de tout, rapidité plus de courrier à envoyer.

En attendant de vous retrouver, prenez soin de vous.

Proxi

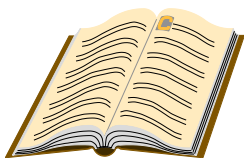
Notre commerce de proximité a rouvert ses portes courant décembre comme vous le savez tous. Un petit rappel de ses horaires cependant:

-du mardi au samedi, de 7h à 12h30 et de 15h à 19h30, livraisons à domicile de 14h à 15h

-le dimanche, de 8h à 12h

Le magasin propose près de 1.000 références de produits d'épicerie, des produits du terroir, des bouteilles de gaz, un point chaud avec pain et viennoiseries. Il est livré en légumes deux fois par semaine par un maraîcher de Blessonville, et propose enfin des poulets rôtis sur place le dimanche et sur commande, un service qui pourrait être étendu au samedi si la demande s'avère conséquente.

Des fleurs pour la Saint-Valentin et la fête des grands-mères arriveront prochainement.



Nouveaux arrivants

Maréchal Leclerc

-Madame Maud Constant et monsieur Corentin Lambert, rue du

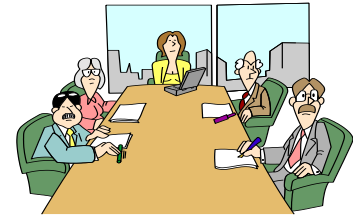
-Monsieur Joseph Knegtel, rue De l'atré

Au conseil municipal

Séance du 14 décembre 2021

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 14 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de madame Martine Dupré qui avait donné procuration à madame Brigitte Bourgeois et de monsieur Martial Leroy qui avait donné procuration à monsieur Patrick Checchi.

Secrétaire de séance, monsieur Etienne Henry.



Location de terres

La location des parcelles ZD 14, 21 et 22 viennent à échéance le 31 décembre 2021. Le locataire, monsieur Darosey souhaitant renouveler le bail, le conseil décide de reconduire celui-ci pour une durée de 9 ans. Surface concernée: 3 hectares 86 ares

Chèques de fin d'année du personnel

Le conseil municipal décide de revaloriser la somme allouée au personnel communal dans le cadre des chèques cadeaux accordés en fin d'année civile. Le nouveau barème s'établit comme suit:

- durée du travail hebdomadaire inférieure à 12 heures: 40 euros
- durée du travail hebdomadaire comprise entre 12h50 et 24 heures: 70 euros
- durée du travail hebdomadaire supérieure à 24 heures: 110 euros

Trois agents sont concernés.

Retrait d'une délibération

Suite à un courrier de la Préfecture qui rappelle à la commune que la compétence économique est dévolue à la communauté de communes, le conseil retire sa délibération 2021-27. Celle-ci établissait la gratuité du loyer du salon de coiffure pour le mois de novembre 2020 dans le cadre de la crise sanitaire.

Rémunération de l'agent recenseur

Le recensement INSEE des habitants de la commune aura lieu en janvier et février 2022. Les heures de travail de l'agent recenseur sont estimées à 105, soit 24,23 heures hebdomadaires. Dans ce contexte, le conseil attribue à madame Elizabeth Déchanet, agent désigné, la somme de 1.000 euros bruts. Monsieur le maire rappelle que l'Etat subventionne l'opération à hauteur de 800 euros.

Affouages

31 personnes se sont inscrites pour les prochains affouages. Le conseil municipal établit le prix du lot à 30 euros. Tirage au sort le 17 décembre à la salle polyvalente.

Convention RGPD

Le Centre de gestion 52 propose à la commune de signer une convention à partir du 1^{er} janvier 2022 afin de respecter l'obligation légale de la protection des données personnelles informatisées. Le conseil, après en avoir délibéré, décide de souscrire à cette convention en remplacement de la précédente, signée avec le Centre de gestion 54, en liaison avec le

Centre de gestion 52, venue à échéance. Monsieur le maire est autorisé à signer tout document utile.

Coût: 100 euros annuels. Validité: 31.12.2026.

Convention de subvention d'équipement avec le SDIS

Monsieur le maire indique au conseil que le SDIS 52, dans le cadre de la cession de la caserne des sapeurs-pompiers, doit verser prochainement à la commune une subvention d'équipement de 100.353,66 euros.

Renouvellement contrat photocopieur

Le conseil municipal décide de renouveler le contrat de fournitures et de maintenance signé avec la société ACCES pour le photocopieur du secrétariat de mairie. L'entretien et la fourniture des consommables sont compris. Le nouveau contrat est signé pour une durée de 36 mois. Coût: 70 euros par mois.

Questions diverses

-Fermeture des services. Le secrétariat de mairie sera fermé du 22 décembre 2021 au 2 janvier 2022. La médiathèque sera pour sa part fermée les samedis 25 décembre et 1^{er} janvier, mais ouverte le 29 décembre.

-Monsieur le maire fait un point sur la sécurité routière en Haute-Marne en 2020. 111 accidents ont été répertoriés, qui ont causé le décès de 10 personnes et occasionné 147 blessés.

-**SDED 52** : le jour de la collecte des recyclables change à compter du 01.01.2022. La benne passera le mercredi au lieu du jeudi des semaines impaires.

-**Travaux SDED 52** : Monsieur le maire fait le point sur les travaux concernant l'éclairage public. Deux points noirs, rue des Tilleuls et rue de Verdun, seront équipés de luminaires en 2022 pour un reste à charge pour la commune de 4.552,50 euros. En 2023, l'ensemble des luminaires de la commune seront équipés en LED.

-Courrier de l'architecte des Bâtiments de France. Monsieur le maire distribue aux conseillers un courrier émanant de madame l'architecte des Bâtiments de France, qui explique sa mission, ses contraintes et ses obligations. Un résumé de ce document sera produit dans la Lettre de Bricon.

-**Arbres remarquables** : L'Office de tourisme des Trois Forêts recherche des « arbres remarquables » dans les communes du territoire. Ces arbres, afin de créer un parcours de promenade, doivent être pourvus d'une histoire propre ou se référer à une légende locale. Une réflexion est entreprise au niveau de la commune.

Au SIVOM des 3 B

Compte rendu de la réunion du 26 novembre 2021

Le comité syndical du Sivom des 3B s'est réuni le 26 novembre 2021 à 18 heures sous la présidence de monsieur Franck Duhoux. Etaient présents pour Blessonville monsieur Hervé Richelandet, pour Bricon monsieur Etienne Henry, pour Braux-le-Châtel madame Julie Masson.

Secrétaire de séance monsieur Etienne Henry

Convention territoriale globale CAF

Cette convention est une « Démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet du territoire pour le maintien et le développement des services aux familles ». Signée avec la CC3F, elle doit tout d'abord être approuvée par chaque entité en relation avec la CAF.

Le Sivom, après en avoir délibéré, vote une délibération pour approbation.

Décision modificative

Afin de pouvoir régler la formation au BAFD de madame Astrid Bobinec, nouvelle responsable du centre périscolaire, à l'organisme CEMAE-Bourgogne, le conseil syndical prend la décision modificative suivante:

au compte 022: - 1205 euros

au compte 6512: -200 euros

au compte 6518: +105 euros

au compte 6532: +720 euros

au compte 6535: +580 euros

Remboursement frais de mission

Le comité syndical donne son accord au remboursement des frais kilométriques de madame Astrid Bobinec, partie en formation pour un BAFD à Besançon. Ce remboursement concerne 288 kilomètres, soit la somme de 106,56 euros selon le barème administratif en vigueur pour la catégorie de son véhicule.

Suppression de poste

Suite à la mutation de l'ancienne directrice du centre périscolaire, le comité syndical procède à la suppression du poste d'adjoint territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet, cela à compter du 01.09.2021.

Création de poste

Le comité syndical, dans le cadre de la reprise de direction du centre périscolaire, procède à la création d'un poste à temps complet de directrice stagiaire au titre d'adjoint d'animation catégorie C, à compter du 01.12.2021.

Recrutement d'un agent

Le comité syndical donne son accord pour que monsieur le Président lance un recrutement concernant un poste d'animateur de centre de loisirs qui fera office de directeur en l'absence de la titulaire du poste. Temps hebdomadaire: 27 heures.

Chèques de fin d'année au personnel

Une modification de la précédente délibération est prise par le comité syndical: seuls les agents présents au 01.09.21 bénéficieront des traditionnels chèques de fin d'année.

Un nouveau barème est par ailleurs établi comme suit:

-présence inférieure à 12 heures: 40 euros

-présence comprise entre 13 heures et 24 heures: 70 euros

-présence supérieure à 24 heures: 110 euros

Projet éducatif

Ce dernier est à rédiger par le SIVOM pour définir les grandes orientations du service périscolaire ainsi que ses horaires. Il liste également le personnel et les équipements. Il est validé par le comité syndical et sera transmis à la CAF.

Rapport de gestion SPL XDEMAT

Le Sivom étant actionnaire de cette société, il doit approuver son rapport de gestion 2020. Approbation à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur le Président fait un point sur les effectifs du groupe scolaire et mentionne la perte de 5 élèves depuis la rentrée de septembre.

Le comité syndical examine la demande du personnel en faveur d'un deuxième service à la restauration scolaire. Une étude et une réflexion seront engagées.

Fermeture du centre aéré pendant la période des fêtes les 29, 30 et 31 décembre.

Du côté de la CC3F

Plan local d'urbanisme intercommunal

La CC3F devra rédiger les lignes directrices traitant des zones d'implantation des projets « énergies renouvelables » (éolien, photovoltaïque...).

Un projet photovoltaïque d'une superficie de 50 hectares est en cours sur la commune de Laferté-sur-Aube.

Animal Explora

Le Conseil départemental abandonne le projet.

Projet d'intérêt général Habiter mieux

Des aides du Fonds commun d'intervention peuvent être accordées, sous conditions, dans les trois domaines suivants:

- lutte contre la précarité énergétique
- adaptation du logement à la perte d'autonomie
- lutte contre l'habitat indigne

Contactez la CC3F.

Ordures ménagères

Tarifs 2022:

- résidences principales: 90 euros
- résidences secondaires: 135 euros
- résidences principale pour une personne en maison de retraite: 63 euros
- Autres catégories: 36 euros

Transport à la demande-TAD « Vallée de la Renne » en direction de Chaumont

L'entreprise Taxis d'Aphrodite a été choisie pour 4 ans, à compter du 1^{er} avril 2022.

Plan de corps de rue simplifié, PCRS

Le SDED 52 prévoit l'élaboration d'informations géographiques afin de cartographier tous les réseaux des communes adhérentes (assainissement, gaz...).

Le CC3F donne son accord de principe.

Personnel CC3F

-Services administratifs: 4 personnes (2 temps pleins, 1 à 80% et 1 à 60%)

-Services techniques: 4 personnes (3 temps pleins, 1 en disponibilité)

-1 chargé de missions « Petite ville de demain » est en cours de recrutement

Indemnités des élus

6.478,08 euros annuels pour la Présidente

3.719,76 euros par an pour chaque vice-président (6 vice-présidents).

Souvenir français

A l'occasion des commémorations de la guerre de 1870 à Langres et à Longeau, une conférence a été organisée par l'échelon départemental du Souvenir Français sous l'autorité de notre Président National, le général (2s) Serge Barcellini :

Depuis quelques années, le Souvenir Français sert de réceptacle à de nombreuses associations patriotiques dissoutes.

Parmi elles:

- Amicale des Anciens du 6e Régiment d'Infanterie
- Rhin et Danube
- Association du 11 novembre 1940
- Association des Anciens Combattants du Corps Expéditionnaire en Italie (1943-1944)
- Amicale des Anciens Combattants de la 3ème DIA
- Association des Anciens Combattants Français Evadés de France par l'Espagne.
- Association du Mémorial d'Afrique du Nord
- Souvenir de l'armée d'Afrique
- Association des parents des tués, des disparus et des Morts pour la France
- Association amicale des anciens du 2ème RC
- ANPAVI Association Nationale des Parents et Amis des Victimes des Interventions de Paix
- Comité d'Action de la Résistance
- Fédération Nationale des Fils et Filles de Tués.

De nouveaux partenaires viennent de nous rejoindre:

Le 17 décembre 2021, Le Souvenir Français a signé une convention de Partenariat avec la Réserve civique. La Réserve civique est un dispositif public contribuant à l'essor de l'engagement en France. Elle se manifeste à travers la plateforme numérique JeVeuxAider.gouv.fr et met en relation des individus qui souhaitent servir l'intérêt général, et des organisations publiques ou privées à but non lucratif qui ont besoin de bénévoles. La Réserve civique est ouverte à toute personne âgée de plus de 16 ans et résidant en France, souhaitant s'engager de façon bénévole et occasionnelle, sur tout le territoire. Fondée sur les

valeurs de la République, la Réserve civique se mobilise pour construire une société plus résiliente et solidaire et va œuvrer dans le même sens que le Souvenir Français.

Dans ce monde changeant en permanence, le Souvenir Français restera un des derniers maillons du devoir de mémoire. Son action pour l'entretien des tombes et des monuments s'étend de jour en jour. Réservez, s'il vous plait, toujours le meilleur accueil à ses membres, même s'ils ne peuvent pas tout faire...

Via Francigena

Grande voie de pèlerinage partant de Canterbury et allant à Rome. En 990 Sigéric, évêque anglais, emprunte cette voie, pour se rendre à Rome et recevoir son pallium du Pape.

Sur son retour, il consigne dans un document les différentes étapes par lesquelles il est passé.

Depuis dix ans, environ, cette voie de pèlerinage est à nouveau empruntée.

GR 145 dit "Via Francigena"

Le GR 145 a été officialisé dans sa partie champardennaise en 2012 selon Bernard Aubry (président du comité Régional de Randonnée Pédestre de Champagne Ardenne).

Le GR 145 est le support de la Via Francigena.

Le tracé retenu reprend pour l'essentiel, le chemin décrit par Sigéric.

En Haute Marne entre Maranville et Richebourg

Le tracé retenu du GR 145 "Via Francigena" passe par Châteauvillain qui n'est pas sur la voie historique.

Le parcours historique passe par les villages de Braux-le-Châtel, de Bricon et de Blessonville, situés sur la voie romaine "Via Agrippa".

Blessonville ou "Blaeuille" est une étape citée par Sigéric et où il a dormi (étape LXIV).

Notre association VFVS (Via Francigena Voie de Sigéric)

est créée le 22 février 2017

Nos villages qui n'ont pas été correctement informés lors de l'élaboration du GR 145 se sont mobilisés pour:

- Réhabiliter la voie historique, passant par Braux-le-Châtel, Bricon et Blessonville.
- Elaborer un nouveau tracé selon les critères de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.
- Restaurer la maison des pèlerins à Blessonville.
- Sensibiliser les politiques et décideurs haut-marnais.
- Informer largement la population pour qu'elle s'approprie cette voie de pèlerinage.
- Recenser les hébergements et les commerces le long de la voie au profit des pèlerins.

De Fabrice Noirot Président VFVS

A l'école



La fin de l'année à l'école des 3B s'est déroulée le plus sereinement possible au regard de la situation actuelle.

Les élèves de CE ont profité de la venue de la troupe des « Concerts de poche » pour une intervention à la fois musicale et théâtrale.

Le projet « Ecole et cinéma » interrompu l'an dernier a pu reprendre avec une sortie au cinéma

L'Affiche le 16 novembre pour les élèves de la GS au CM. De même les spectacles au théâtre du Nouveau Relax sont de nouveau accessibles. Les CM, les CE et les GS-CP en ont bénéficié en allant voir « Pister les créatures fabuleuses » et « Goupil et Kosmao », avec le soutien financier de l'association des P'tits loups.

Le cycle de natation s'est déroulé pour la première fois cette année au centre aquatique Palestra de Chaumont du 9 au 26 novembre. Tous les élèves du CP au CM2 ont ainsi profité d'une formation intensive avec trois séances par semaine.

Un Marché de Noël a été organisé par l'association Blessonville loisirs, le samedi 4 décembre, au profit du séjour au Val André de la classe de CM. Cette manifestation a permis d'ajouter un petit bénéfice aux différentes actions (vente de plantes et bulbes, vente de gâteaux, vente de galettes...) menées par Mme Faure, enseignante de la classe. Les sommes récoltées permettront d'alléger le coût du séjour pour les familles des enfants participants

Au centre de loisirs

Programme des vacances de février

Première semaine	Matin	Après-midi
Lundi	Ours sur la banquise	S'habiller pour l'hiver
Mardi	Bonhomme de neige en papier	Esquimau
Mercredi	Aurore boréale à la craie	Morses rigolo dans l'eau
Jeudi	Chouette en peinture	Gâteau glacé
Vendredi	Pingouins en fimo	Jeux d'hiver

Deuxième semaine	Matin	Après-midi
Lundi	Cartes de la Saint-Valentin	Cœurs à offrir
Mardi	Masques d'animaux	Clowns chevelus
Mercredi	Les jeux du cirque	Gâteau clown
Jeudi	Arlequin en mosaïque	Carnaval de Venise
Vendredi	Carnaval de Rio en couleurs	Grands jeux Mardi gras

Ces activités auront lieu entre 8h et 12h30 et entre 13h30 et 18h30.

-Cantine: ce service fonctionne très bien et satisfait pleinement les enfants qui sont en moyenne près d'une quarantaine par jour.

-Garderie: le matin, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30

-Centre de loisirs du mercredi, de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Sous la direction d'Astrid, toute l'équipe, composée d'Agnès, de Sophie, de Nathalie et d'Elisa, vous souhaite une excellente année 2022 avec toutes ses excuses pour la petite coupure de janvier due à ce satané virus auquel nous avons jusqu'alors pu échapper...

Les P'Tits Loups

Pour commencer, tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute. Si nous pouvions vous souhaiter une année 2022 sans les mots covid, crise sanitaire, pass vaccinal et tout ce qui peut aller avec, nous en serions ravies. Mais cela est utopique, alors nous vous souhaitons une santé de fer pour continuer à faire face au virus, et profiter de choses qui vous rendent heureux.

Nous aimerions pouvoir lancer des projets, surtout ceux qui tiennent à cœur aux enfants, c'est-à-dire la kermesse, dont ils sont privés depuis 2 ans déjà. Nous l'espérons, mais nous ne nous avançons pas encore jusqu'en juin.

Nous n'avons cependant pas privé les enfants de l'habituel goûter de Noël (chocolat chaud, jus de fruits, fruits, brioche et gourmandises à rapporter à la maison) avant le départ en vacances. N'ayant pas accès au vaccin au pôle nord, le père Noël n'a pu se rendre dans l'enceinte de l'école. Les enseignantes ont joué le rôle de « lutins », afin d'apporter les cadeaux aux enfants.

A l'heure où nous éditons notre article, nous sommes dans l'élaboration d'une tombola. Nous réitérons notre succès de l'an passé. Selon votre chance, pour l'achat d'un ou plusieurs tickets, vous vous verrez peut-être remporter un cookeo, ou un aspirateur balai Rowenta, ou encore un smartphone et d'autres lots que vous découvrirez... Pour les vacances scolaires de février, les enfants rentreront tous à la maison avec un carnet à liquider. N'hésitez pas à en vendre tout autour de vous, pour les parents qui ont des enfants à l'école. Et pour les habitants de Bricon, vous trouverez certainement un élève à qui en acheter. N'hésitez pas non plus à redemander un carnet si vous êtes parvenu à vendre tout votre carnet.

Voilà pour l'heure ce que nous pouvons vous écrire.... Prenez soin de vous et de vos proches.



USB

Le bureau souhaite une bonne et heureuse année 2022 à tous les Briconnais, à leurs fidèles sponsors et à tous les membres du club.

Après le grand changement pour l'école de foot, en ce début de saison avec l'intégration dans le groupement OUEST52FC, la répartition des entraînements et matches sur leurs 4 sites, c'est un bilan positif avec des effectifs qui se stabilisent malgré cette pandémie et tous les problèmes qui vont avec. Les parents jouent bien le jeu, on les remercie.

Les éducateurs du club continuent leur bon travail avec des effectifs bien conséquents.

La trêve arrive au bon moment, car avec la pandémie actuellement, c'est compliqué, les jeunes ne peuvent plus jouer en salle.

Les objectifs sportifs sont simples, mais nous demandons juste que la saison arrive à son terme et que les enfants puissent participer à quelques tournois de fin de saison, ils adorent cela et leurs éducateurs aussi !!!!

Nous allons acheter un minibus avec OUEST 52 FC pour le transport des enfants, le bon travail de Catherine et des autres clubs nous permettent d'obtenir de belles subventions.

Chez les seniors féminines, l'équipe se classe 2^{ème}. Beaucoup de nouvelles joueuses, avec l'intégration de Bologne dans ce groupement. La seconde partie nous permettra de découvrir de nouvelles équipes. Les filles ont une belle équipe avec des cadres et des jeunes prometteuses, c'est agréable de les regarder jouer.

Chez les seniors, l'équipe est très jeune. Ce fût bien sûr difficile sur cette première partie, mais il y a maintenant un groupe composé de jeunes Briconnais qui sortent de l'école de foot, des anciens fidèles au club, un bon panachage qui permet de croire à de belles saisons futures. Vraiment l'objectif de la seconde partie est de battre les équipes du milieu de tableau et de jouer un jeu collectif et surtout que chacun se sentent bien sur le terrain et dans notre club.

Les manifestations sont toujours en stand by, nous attendons encore un peu pour nous prononcer à ce sujet.

Nous manquons encore cruellement de dirigeants pour l'équipe senior, nous vous invitons donc à nous rejoindre. Nous avons besoin d'arbitres, de juges de touche, d'aide au traçage du terrain. Mais également pour encadrer des jeunes. OUEST 52FC c'est environ 150 gamins donc il y a de quoi faire pour toutes personnes pouvant s'investir.

Contactez Yann RODRIGUES 06 31 75 21 91.

Nous espérons vous retrouver rapidement au bord du terrain ou lors de manifestations !!!

Je suis sûr que l'on approche de la fin de cette pandémie mais en attendant prenez bien soin de vous !!

Mais continuons de vivre et de pratiquer notre sport favori.

Allez USB !!!!

Chez les sapeurs-pompiers



Le chef de centre, l'Adjudant-Chef Julien Fraiseau, et l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre souhaitons les meilleurs vœux pour cette nouvelle année à tous les habitants de Bricon et à leurs proches, en espérant se débarrasser une fois pour toute de ce virus et reprendre une vie "normale".

En 2021 les pompiers de Bricon sont intervenus 59 fois au moyen de leurs deux véhicules, le Véhicule Léger Tous Usages pour les interventions de secours à personne et les opérations diverses et du Camion-Citerne Rural Léger pour les incendies.

Feu : 9
SAP : 38
OD : 12

Ce chiffre est légèrement inférieur aux années précédentes.

Depuis mi-janvier, notre secteur d'interventions c'est agrandi. Nous intervenons dorénavant sur 8 communes autour de Bricon:

Autreville-sur-la-Renne, Blessonville, Braux-le-Châtel, Buxières-les-Villiers, Montsaon, Orges, Saint-Martin-sur-la-Renne et Valdelancourt.

Afin de pouvoir répondre à chaque moment aux sollicitations de la population, nous avons besoin d'hommes ou de femmes entre 17 et 55 ans, motivés pour rejoindre nos rangs.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez joindre le chef de centre Julien Fraiseau au 0610079262 qui vous fera visiter le centre et répondra à toutes vos questions.

Concernant les activités de l'amicale des sapeurs-pompiers de Bricon, nous n'avons pu, comme en 2020, organiser ni le 14 juillet ni notre cérémonie de Sainte-Barbe.

Nous avons tout de même pu réaliser notre traditionnelle tournée des calendriers et nous remercions les habitants du village pour leur générosité.

Un peu d'histoire

L'arbre de la Liberté

Un arbre de la liberté fut planté à Bricon après la révolution de 1848 (certainement en mars), ainsi que dans d'autres communes du département, pour symboliser la liberté retrouvée.

Cette révolution, avec des répercussions dans toute la France, sont les journées insurrectionnelles qui se déroulèrent à Paris les 22,23 et 24 février de cette année-là et qui

mirent fin à la Monarchie de Juillet, nom donné au règne du roi Louis-Philippe. Elle fut remplacée par la deuxième République, proclamée le 28, juste après la révolution.

Cette révolution fut préparée dès 1846 par une crise économique et financière, ainsi que par le développement de l'opposition à la politique autoritaire et conservatrice de plusieurs hommes politiques favorables à une réforme électorale et parlementaire, en même temps que se dessinait déjà un mouvement pour une république démocratique et sociale.

Formation de la commission des travailleurs, organisme qui siégea au Palais du Luxembourg et qui souhaitait en faire un véritable « parlement du travail », et création des Ateliers nationaux afin de réduire le chômage.

Après les journées de février 1848, l'agitation devient politique à caractère social. La journée du 16 avril, trop peu organisée, fut rapidement réprimée. Elle persista malgré tout jusqu'à la répression brutale des journées insurrectionnelles du 23 au 26 juin, consécutives à la fermeture des Ateliers nationaux le 21.

Les manifestations, dont le mot d'ordre était « du travail et du pain », tournèrent à l'émeute rapidement. La commission exécutive se démit de ses fonctions et le ministre de la guerre, investi des pleins pouvoirs, fit appel à l'armée et à la garde nationale pour mater le mouvement insurrectionnel.

Ces journées sanglantes furent suivies d'une répression brutale. Loin de constituer un événement isolé en Europe, la révolution de 1848, comme celle de 1830, fut suivie de nombreux mouvements révolutionnaires dans d'autres pays du continent.

Mais après l'invasion du palais Bourbon fut constitué un gouvernement provisoire qui, le 25 février 1852, proclamait la République et prit les premières mesures politiques: élections d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel. Formée d'une majorité de républicains modérés et d'une minorité de monarchistes et de socialistes.

Pour éviter les hostilités qui se poursuivirent en 1871, Louis-Adolphe Thiers est élu président de la République pour constituer un nouveau cabinet. Louis-Philippe abdique en faveur de son petit-fils, le comte de Paris.

Références

- article de Marcel Henriot sur les arbres de la Liberté plantés en Haute-Marne après la révolution de 1848, publié dans le numéro 11 des Cahiers hauts-marnais.
- Le Petit Robert illustré des noms propres sous la direction d'Alain Rey.
- Quid des présidents de la République de Dominique Frémy, Robert Laffont éditeur, 1981.

Claude Prestat